

Budgets primitifs

Pays de Barr

Exercice 2022



Promotion des mobilités douces au travers de différentes actions



- Andlau • Barr • Bernardvillé • Blienschwiller • Bourgheim
- Dambach-la-Ville • Eichhoffen • Epfig • Gertwiller • Goxwiller • Heiligenstein • Itterswiller
- Le Hohwald • Mittelbergheim • Nothalten • Reichsfeld • Saint-Pierre • Stotzheim • Valfi • Zellwiller

PAYS DE BARR
communauté de communes

RAPPORT DE PRESENTATION

N° 008 / 02 / 2022

Origine : POLE MOYENS GENERAUX ET AFFAIRES JURIDIQUES

Instance : COMMISSIONS REUNIES

Titre : ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2022 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

L'intégralité des documents budgétaires dans leur présentation légale définitive et constituant les budgets primitifs de l'exercice 2022 du budget principal et des budgets annexes sont téléchargeables sur le lien qui a été communiqué à l'ensemble des Conseillers Communautaires.

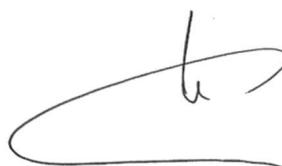
L'annexe 1 du présent rapport servira par ailleurs de base au mémoire explicatif prévu à l'article L2313-1 du CGCT dont la production a été introduite par la Loi NOTRe du 7 août 2015, exigeant désormais qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

DISPOSITIF SOUMIS A DELIBERATION

Sur la base de ces éléments et après examen des Commissions Réunies en séance du 5 avril 2022 prenant appui sur les travaux préalables conduits respectivement par la Commission Action Touristique et Promotion du Territoire du 1^{er} mars 2022, de la Commission Equipements, Développement Durable et Urbanisme du 10 mars 2022, il appartient au Conseil de Communauté :

- ✓ d'adopter les budgets primitifs de l'exercice 2022 tels qu'ils sont présentés dans l'état annexe n°2, étant précisé que les ouvertures de crédits sont votées par chapitre en vertu de l'article L2312-2 alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✓ de déterminer en application de l'article L2311-2 du CGCT, l'ordre de priorité des travaux communautaires sur la base de l'état exhaustif des programmes et opérations d'investissement tel qu'il figure au budget de l'exercice, en sollicitant par ailleurs l'attribution des subventions d'équipement prévues en la matière.

Claude HAULLER
Président



BUDGETS PRIMITIFS 2022



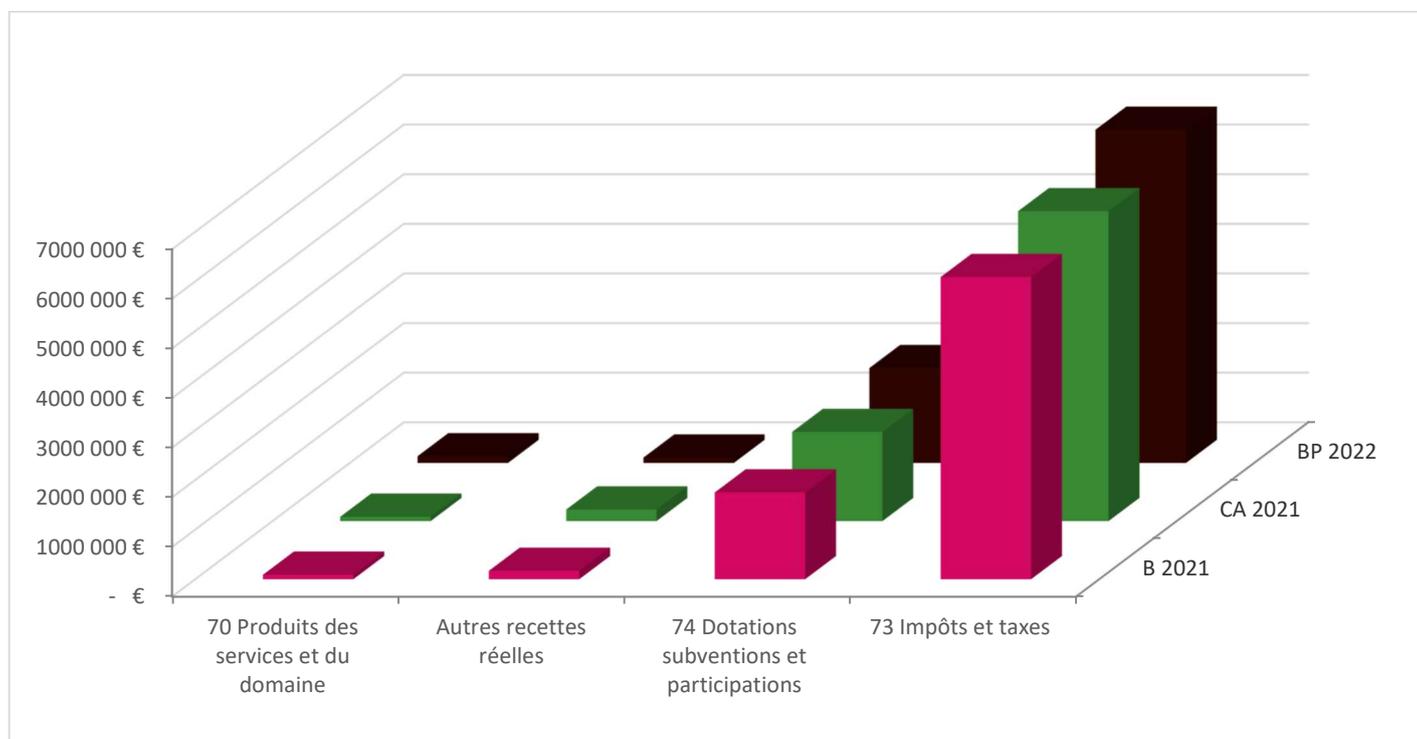
**Conseil de Communauté
du 12 avril 2022**

I. RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

A. REPARTITION PAR CHAPITRE

Chapitre	Budget 2021	CA 2021	BP 2022	Variation Budget N-1 / N
013 Atténuations de charges	15 000 €	8 897 €	29 652 €	98%
70 Produits des services et du domaine	90 000 €	87 006 €	135 700 €	51%
73 Impôts et taxes	6 089 496 €	6 243 784 €	6 713 433 €	10%
<i>dont impôts locaux</i>	2 808 321 €	2 815 924 €	3 162 620 €	2%
74 Dotations subventions et participations	1 748 535 €	1 795 944 €	1 912 506 €	9%
<i>dont dotation d'intercommunalité</i>	446 000 €	445 710 €	449 000 €	4%
75 Autres produits de gestion courante	99 000 €	144 106 €	89 012 €	-10%
77 Produits exceptionnels	70 000 €	78 357 €	19 000 €	-73%
Recettes réelles de fonctionnement	8 112 531 €	8 358 568 €	8 899 303 €	10%
042 Opérations d'ordre	164 216 €	164 120 €	120 000 €	-27%
002 Résultat reporté	5 051 663 €	5 051 663 €	4 898 238 €	-3%
Recettes totales de fonctionnement	13 328 410 €	13 574 350 €	13 917 541 €	4%

B. HISTOGRAMME PAR CHAPITRE



C. EXPLICATIONS

1° Produits des services et du domaine

Les montants inscrits au budget primitif sont les produits issus des services et du domaine et correspondent principalement aux recettes perçues par le CIP : Centre d'interprétation du patrimoine (**46 000 €**), par les activités proposées par le SAJ : service animation jeunesse (**25 000 €**) ainsi que les refacturations des salaires aux communes adhérentes au pôle mutualisé « secrétaires de mairie » pour un montant de **64 700 €**.

2° Impôts et taxes

Les bases prévisionnelles des impôts ont été notifiées et permettent d'inscrire les produits attendus qui coïncideront avec les taux qui seront votés par l'assemblée délibérante le 12 avril prochain. Ces taux seront maintenus au même niveau que ceux de l'année dernière, à l'exception du taux d'imposition applicable sur les propriétés bâties dont le taux soumis au vote sera de 3,58 % contre 3,22 %, l'année précédente.

Le montant de **6 713 433 €** regroupe les « impôts sur les ménages » avec la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), les taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) et non-bâties (TFPNB) et les impôts économiques avec la cotisation foncière des entreprises (CFE), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) et la taxe de séjour ainsi que pour la première année d'instauration, un produit complémentaire de 150 000 € affecté à la compétence GEMAPI qui sera également soumis au vote de l'assemblée.

3° Dotations et participations

Le montant définitif de la dotation globale de fonctionnement (DGF) n'ayant pas encore été notifié, un produit a donc été estimé à **1 162 000 €** pour 2022 et réparti comme suit :

- ✓ Dotation d'intercommunalité : **449 000 €**
- ✓ Dotation de compensation : **713 000 €**

Conformément à la réforme relative à la révision de 50% des valeurs locatives et de la baisse des impôts de production, une compensation est consentie par l'Etat pour 2022 à hauteur de **363 090 €**.

Les autres dotations et participations estimées seront versées par différents organismes concernent, le Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) pour les

dépenses de fonctionnement éligibles (**8 000 €**) ainsi que les participations attendues dans le cadre des actions qui vont être menées par les services dans l'année (**344 700 €**) :

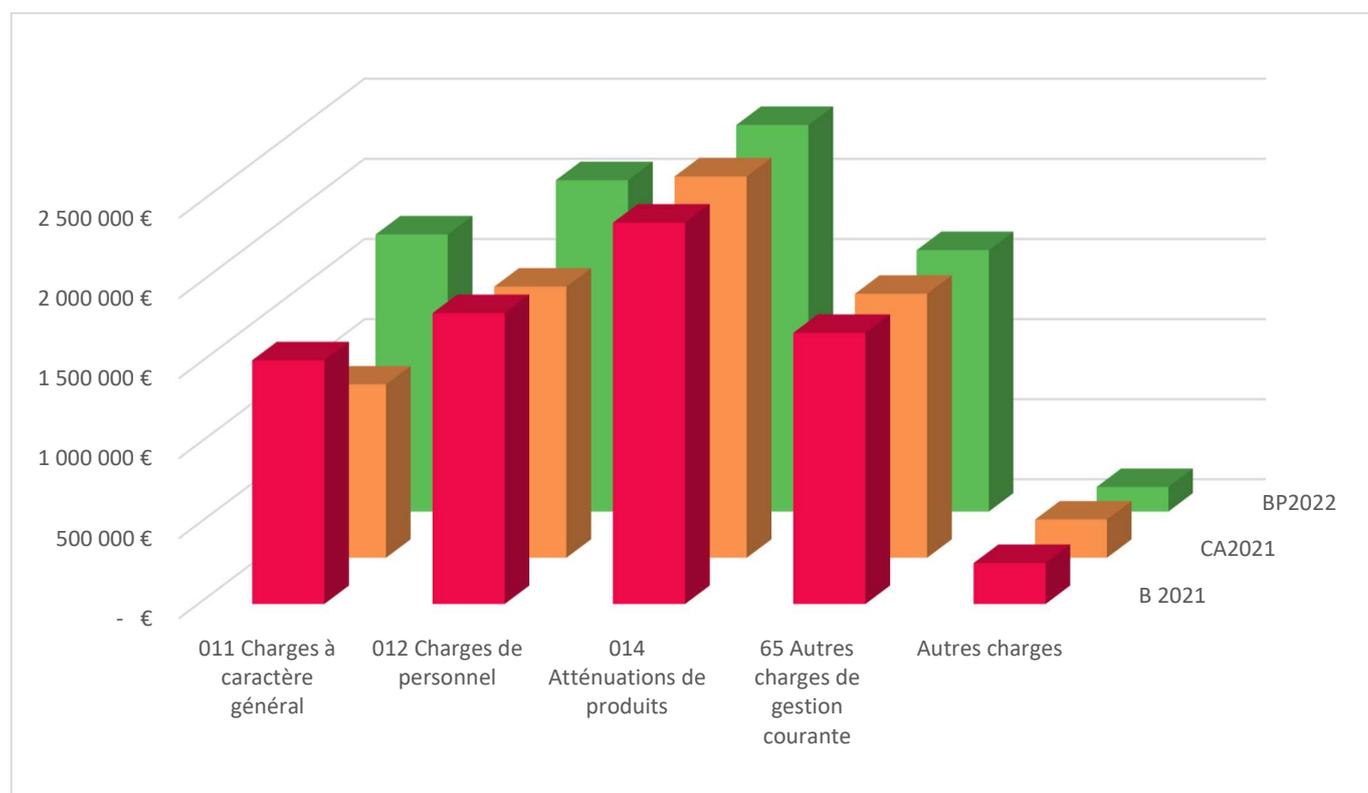
- Transport à la demande : **6 000 €**
- Centre d'interprétation du patrimoine (CIP) : **17 000€**
- Festivals « Clair de nuit et Clair de rue » : **28 000 €**
- Les Mobilités : **30 000 €**
- Le Développement durable : **66 700 €**
- Le contrat Enfance et Jeunesse : **150 000 €**
- Les actions du Relais Petite Enfance : **47 000 €**

II. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

A. REPARTITION PAR CHAPITRE

Chapitre	Budget 2021	CA 2021	BP 2022	Evolution B N-1 / N
011 Charges à caractère général	1 523 453 €	1 083 166 €	1 730 250 €	14%
012 Charges de personnel	1 817 508 €	1 693 827 €	2 069 155 €	14%
014 Atténuations de produits	2 381 550 €	2 381 129 €	2 413 050 €	1%
022 Dépenses imprévues	244 127 €	0 €	300 000 €	23%
65 Autres charges de gestion courante	1 694 371 €	1 649 526 €	1 632 696 €	-4%
66 Charges financières	58 200 €	57 909 €	51 800 €	-11%
67 Charges exceptionnelles	197 620 €	180 964 €	101 800 €	-48%
68 Dotations aux provisions	500 €	473 €	0 €	-100%
Dépenses réelles de fonctionnement	7 917 329 €	7 046 995 €	8 298 751 €	5%
042 Opérations d'ordre	1 190 000 €	1 138 788 €	1 190 000 €	0%
023 Vir. à la section d'investissement	4 221 081 €	0 €	4 428 790 €	5%
Dépenses totales de fonctionnement	13 328 410 €	8 185 782 €	13 917 541 €	4%

B. HISTOGRAMME PAR CHAPITRE



C. EXPLICATIONS

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2022 ont été évaluées en tenant compte des potentielles recettes de fonctionnement connues pour un montant de **13 917 541 €**. Elles augmentent comme pour les recettes de +4 % par rapport aux prévisions 2021. Les dépenses réelles de fonctionnement d'un montant de **8 298 751 €** présentent également une croissance de +5% par rapport à 2021. L'ensemble des crédits prévus aux différents chapitres augmentent de manière exponentielle par rapport à 2021 et conformément aux aléas économiques et l'inflation prévisionnelle annoncée en fin d'année 2021.

Le chapitre 011 – **charges à caractère général**, représentant 22 % du total des dépenses réelles de fonctionnement (**1 730 250 €**), se compose des charges liées aux consommations de fluides (eau, électricité, gaz et chauffage), à l'achat de petit matériel et équipements, des documentations techniques et professionnelles, de fournitures administratives ; des taxes foncières ; des charges relatives aux contrats de prestations lorsqu'une société extérieure ou un prestataire intervient à la place du personnel communautaire ; des locations immobilières, mobilières et charges locatives ; des

différents contrats d'assurance, de maintenance, d'entretien des terrains, des bâtiments, du matériel roulant et de tout bien mobilier ; des honoraires, des remboursements des frais de déplacement, de mission et de formation des agents ; des frais de communications publicitaires, téléphoniques, de nettoyage des locaux, de transport et autres taxes assimilées aux activités des services.

Le chapitre 012 – **charges de personnel** correspondant à 26 % du montant des dépenses réelles de fonctionnement, se compose des charges salariales et patronales du personnel et sont estimées à **2 069 155 €**.

Représentant 30 % du volume total des dépenses réelles de fonctionnement, le chapitre 014 – **atténuations de produits**, regroupe le montant des attributions de compensation versées aux communes membres (**1 917 000 €**) mais également les fonds nationaux de garantie des ressources (FNGIR) et de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Le chapitre 65 – **autres charges de gestion courante** soit 20 % du total des dépenses réelles de fonctionnement est évalué à **1 632 696 €**. Il tient compte de toutes les dépenses liées aux renouvellements de licences et de logiciel, aux rémunérations et frais de formation des élus communautaires, aux versements de subventions aux associations et/ou participations aux organismes auxquels la CCPB a adhéré.

En 2022, le chapitre 67 – **charges exceptionnelles** est abondé par les subventions d'équilibre versées à deux des budgets annexes selon la répartition suivante :

✓ Aire d'accueil des gens du voyage :	53 500 €
✓ Gestion des campings :	7 300 €

III. RESULTATS ET RATIOS DE FONCTIONNEMENT

A. EPARGNE

	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Recettes réelles de fonctionnement	8 332 873 €	8 358 568 €	8 899 303 €
Dépenses réelles de fonctionnement	6 544 219 €	7 046 995 €	8 298 751 €
Epargne brute	1 788 654 €	1 311 573 €	600 552 €
Remboursement du K de la dette	233 644 €	186 823 €	192 000 €
Epargne nette	1 555 010 €	1 124 750 €	408 552 €

B. RATIOS

	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Habitants	24 757	24 775	24 857
Ratio d'épargne brute	21,5 %	15,7 %	7 %
DRF / Habitants	264 €	284 €	334 €
Impôts / Habitants	194 €	114 €	127 €
RRF / Habitants	337 €	337 €	358 €
DGF / Habitants	47 €	48 €	47 €
Dépenses personnel / Habitants	66 €	68 €	73 €
DRF + Remboursement Capital / RRF	81%	87%	95 %

C. EXPLICATIONS

Les prévisions inscrites pour l'année 2022 présente une dégradation de l'épargne car les recettes et les dépenses augmentent simultanément de + 4%.

Conjointement à la mise en œuvre d'économie de gestion plus drastiques, l'optimisation et la recherche de ressources complémentaires seront les priorités de la stratégie financière à mettre en œuvre durant l'année.

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT 2022

A. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	B 2021	CA 2021	BP 2022 avec reports	Evolution B. N-1 / N
10 Dotations, fonds divers et réserves	76 893 €	94 891 €	790 330 €	NS
13 Subventions d'investissement	8 500 €	23 275 €	188 920 €	NS
23 Immobilisations en cours	41 000 €	40 345 €		
Recettes réelles d'investissement	126 393 €	158 511 €	979 250 €	675%
040 Opérations d'ordre	1 190 000 €	1 138 788 €	1 190 000 €	0%
041 Opérations Patrimoniales	91 000 €			
021 Vir. de la section de fonctionnement	4 221 081 €		4 428 790 €	5%
Recettes totales d'investissement	5 628 474 €	1 297 298 €	6 598 040 €	17%

B. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Budgété 2021	CA 2021	BP 2022 avec reports	Evolution B. N-1 / N
020 Dépenses imprévues	31 611 €		250 000 €	NS
13 Subventions d'investissement reçues	1 700 €	1 680 €	0 €	NS
16 Emprunts et dettes assimilées	684 000 €	186 823 €	2 227 129 €	NS
20 Immobilisations incorporelles	284 808 €	46 448 €	472 652 €	66%
204 Subventions d'équipement versées	962 365 €	327 518 €	661 736 €	-31%
21 Immobilisations corporelles	2 654 588 €	830 206 €	1 799 516 €	-32%
23 Immobilisations en cours	737 294 €	1 728 €	185 500 €	-75%
Dépenses réelles d'investissement	4 639 055 €	1 394 403 €	6 199 923 €	34%
040 Opérations d'ordre	164 216 €	164 120 €	120 000 €	-27%
041 Opérations Patrimoniales	91 000 €	0 €	0 €	NS
001 Résultat d'investissement reporté	16 892 €	16 892 €	278 117 €	NS
Dépenses totales d'investissement	4 911 163 €	1 575 415 €	6 598 040 €	34%

D. RATIOS

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Habitants	24 640	24 757	24 775	24 857
Dépenses d'équipement / Habitants	71 €	99 €	64 €	265 €
Encours de la dette / Habitants	184 €	153 €	127 €	110 €
Dépenses d'équipement / RRF	20%	29%	19%	74%
Encours de la dette / RRF	52%	46%	38%	31%

E. EXPLICATIONS

Comme l'année dernière, ce budget d'investissement sera financé par la capacité d'autofinancement dégagé antérieurement sans mobilisation ou recours à de l'emprunt.

Le programme d'investissement 2022 reprend les mêmes thématiques que les années précédentes avec une répartition en trois volets :

- Les engagements pluriannuels incluent d'une part, une enveloppe de 354 K€ pour le solde des travaux liés à l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) des établissements recevant du public et d'autre part, le solde des subventions restant à payer à la Région pour le déploiement du THD sur le territoire communautaire qui s'élève à 547 K€.
- Les opérations nouvelles concernent principalement des études préalables aux lancement de projets structurants, à savoir le périscolaire qui sera installé à Epfig et un nouvel équipement sportif à Barr.
- Et enfin, une enveloppe de 2 144 K€ destinée aux investissements et aux dotations annuelles détaillées ci-dessous.

F. PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE

Engagements pluriannuels :	
ADAP	353 771 €
Très Haut Débit (THD)	546 700 €
S/Total 1	900 471 €

Petits investissements, opérations certaines et dotations annuelles :	
CIP : Plan d'actions 2022-2023 et études & travaux d'amélioration	321 200 €
PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal	30 000 €
Logiciels et matériel informatique	34 000 €
Equipements touristiques : Equipements pour l'Office de tourisme et études	36 600 €
Communication & marketing et événementiel	12 100 €
Périscolaires : équipements, mobilier et travaux	68 000 €
Enfance jeunesse : aménagements et mobilier	4 500 €
Pistes cyclables : études, aménagements et équipements	305 000 €
Banque de matériel	10 000 €
Siège CCPB : Travaux au rez-de-chaussée	23 000 €
Zone d'activité Efig : travaux	25 000 €
Mobilités	50 000 €
GEMAPI	150 000 €
Equipements sportifs : matériels, travaux d'amélioration et aménagements	366 000 €
Transition énergétique	105 000 €
Financement des travaux d'investissement des budgets annexes	603 390 €
S/Total 2	2 143 790 €

Nouvelles programmations :	
Efig : nouveau site périscolaire (Etudes)	75 000 €
Nouvel équipement sportif à Barr (Etudes)	100 000 €
S/Total 3	175 000 €

Ensemble de la programmation :	3 219 261 €
---------------------------------------	--------------------

STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

I. ENCOURS DE LA DETTE

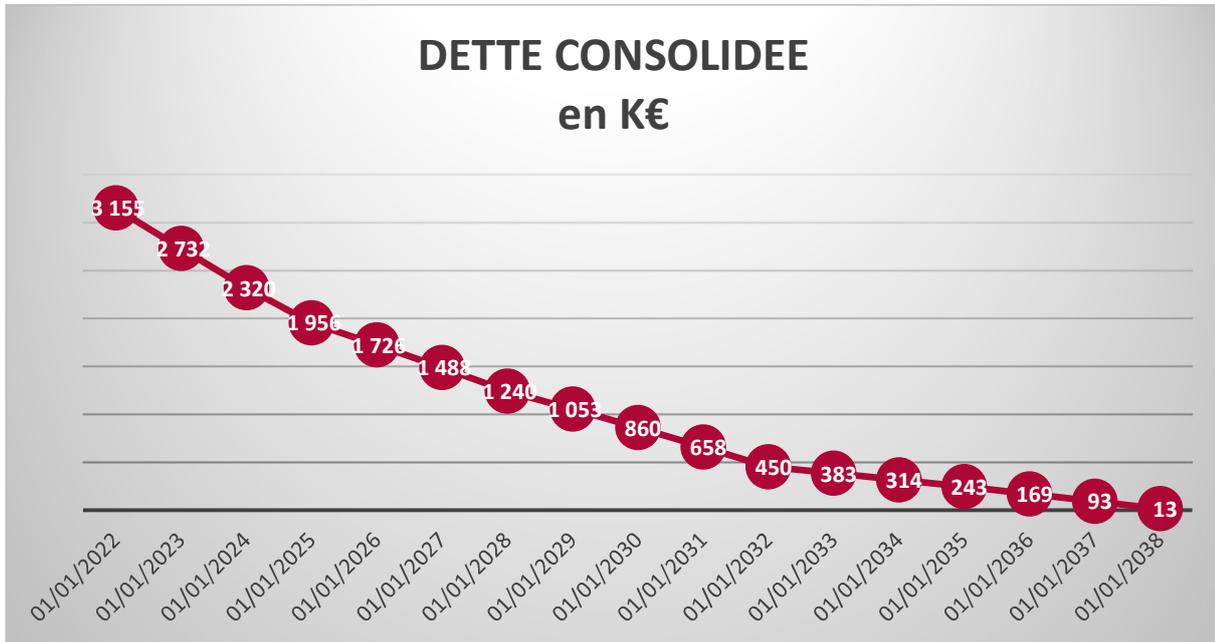
A. TABLEAU DE L'ENCOURS ANNUEL DE LA DETTE

Ex.	Encours début	Annuité	Intérêts	Taux moy.	Taux act.	Amort.	Solde
2022	3 154 627,96	519 655,44	97 140,75	3,31%	3,26%	422 514,69	519 655,44
2023	2 732 113,27	498 254,04	86 098,69	3,43%	3,36%	412 155,35	498 254,04
2024	2 319 957,92	439 762,32	76 204,13	3,60%	3,49%	363 558,19	439 762,32
2025	1 956 399,73	298 125,76	67 917,98	3,64%	3,69%	230 207,78	298 125,76
2026	1 726 191,95	298 125,76	59 467,32	3,64%	3,70%	238 658,44	298 125,76
2027	1 487 533,51	298 125,34	50 704,48	3,65%	3,70%	247 420,86	298 125,34
2028	1 240 112,65	229 141,32	42 463,12	3,64%	3,70%	186 678,20	229 141,32
2029	1 053 434,45	229 141,32	35 337,84	3,62%	3,69%	193 803,48	229 141,32
2030	859 630,97	229 141,32	27 939,80	3,58%	3,66%	201 201,52	229 141,32
2031	658 429,45	229 141,57	20 258,50	3,52%	3,61%	208 883,07	229 141,57
2032	449 546,38	81 033,36	14 463,25	3,45%	3,51%	66 570,11	81 033,36
2033	382 976,27	81 033,36	12 129,92	3,45%	3,51%	68 903,44	81 033,36
2034	314 072,83	81 033,36	9 714,79	3,45%	3,51%	71 318,57	81 033,36
2035	242 754,26	81 033,36	7 215,05	3,45%	3,51%	73 818,31	81 033,36
2036	168 935,95	81 033,36	4 627,62	3,45%	3,51%	76 405,74	81 033,36
2037	92 530,21	81 033,36	1 949,56	3,46%	3,52%	79 083,80	81 033,36
2038	13 446,41	13 504,43	58,02	3,50%	3,55%	13 446,41	13 504,43

B. RATIOS DE LA DETTE

	Prévisions 2022	Rappel 2021
Nombre d'habitants	24 857	24 775
Encours de la dette / Habitants	110 €	127 €
Epargne brute	600 552 €	1 311 573 €
Encours de la dette / EB	4,5 années	2,1 années
Taux Moyen National	4,2 années	
Seuil Critique	12,0 années	

C. EVOLUTION DE LA DETTE



BUDGETS ANNEXES

I. REGIE DES ORDURES MENAGERES

A. EXPLOITATION

DEPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
011 Charges à caractère général	2 932 000 €	70 Produits des services	2 812 500 €
65 Charges de gestion courante	20 000 €	77 Produits exceptionnels	22 116 €
67 Charges exceptionnelles	6 500 €	78 Reprise sur provisions	6 500 €
68 Dotations aux provisions	6 500 €		
Dépenses d'exploitation	2 965 000 €	Recettes réelles d'exploitation	2 841 116 €
		Résultat reporté N-1	123 884 €
Dépenses totales d'exploitation	2 965 000 €	Recettes totales d'exploitation	2 965 000 €

En 2022, une diminution de 7% des prévisions budgétaires est constatée comparée à 2021.

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
21 Immobilisations corporelles	5 656 €	Résultat reporté N-1	5 656 €
Dépenses d'investissement	5 656 €	Recettes d'investissement	5 656 €

Pour l'exercice 2022, il convient de préciser que le SMICTOM poursuit son mode de facturation et procède à l'augmentation des tarifs de la redevance incitative à la levée. A compter du 1^{er} janvier 2022, la grille tarifaire applicable est la suivante :

Volume de l'abonnement en litres		60	80	120	180	240	340	770
Abonnement annuel circuit		191€	224€	290€	389€	489€	653€	1363€
Abonnement annuel écart		169€	195€	246€	322€	400€	528€	1080€
Porte-à-porte	Levée supplémentaire	3€	4€	6€	8€	11€	15€	34€
Apport volontaire	Nb d'ouverture correspondant	44	58	87	130	173	245	555
	Ouverture supplémentaire	2,5€						

II. AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	126 800 €	70 Produits des services	9 000 €
65 Autres charges de gestion courante	1 200 €	74 Dotations et subventions	88 700 €
65 Autres charges de gestion courante	1 200 €	75 Aut. produits de gestion courante	995 €
Dépenses réelles de fonctionnement	128 000 €	Recettes réelles de fonctionnement	98 695 €
		002 Résultat reporté (excédent)	29 305 €
Dépenses totales de fonctionnement	128 000 €	Recettes totales de fonctionnement	128 000 €

Les prévisions du budget primitif 2022 baissent de 7% par rapport à l'année 2021. Une subvention d'équilibre émanant du budget général pour un montant de 53 500 € viendra abonder les recettes de l'année.

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
165 Dépôts et cautionnements	6 000 €	16 Emprunts et dettes assimilées	17 890 €
20 Immobilisations incorporelles	3 000 €		
21 Immobilisations corporelles	10 000 €		
Dépenses réelles d'investissement	19 000 €	Recettes réelles d'investissement	17 890 €
		001 Résultat reporté (excédent)	1 100 €
Dépenses totales d'investissement	19 000 €	Recettes totales d'investissement	70 000 €

La variation du budget primitif 2022 pour cette section n'est pas significative comparée à 2021. Cette année, une étude estimée à 3 000€ ainsi qu'une enveloppe prévisionnelle de 10 000 € pour des travaux et du remplacement de matériel défectueux ou obsolètes sont programmés. Ces dépenses seront intégralement financées par le budget principal.

III. GESTION DES ACTIVITES DES CAMPINGS

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	38 900 €	70 Produits des services	23 500 €
012 Charges de personnel	20 000 €	74 Dotat. Subv. et participations	7 300 €
65 Autres charges de gestion courante	3 450 €	75 Aut. produits de gestion courante	179 €
67 Charges exceptionnelles	1 000 €	77 Produits exceptionnels	500 €
68 Dotations aux provisions	650 €	78 Reprises sur provisions	650 €
Dépenses réelles de fonctionnement	64 000 €	Recettes réelles de fonctionnement	32 129 €
042 Opérations d'ordre	5 000 €	002 Résultat reporté (excédent)	36 871 €
Dépenses totales de fonctionnement	69 000 €	Recettes totales de fonctionnement	69 000 €

Une subvention d'équilibre émanant du budget général est inscrite au chapitre 74 – dotations, subventions et participations pour un montant de **7 300 €**.

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
21 immobilisations corporelles	80 000 €	16 Emprunts et dettes assimilées	57 473 €
Dépenses réelles d'investissement	80 000 €	Recettes réelles d'investissement	57 473 €
		040 Opérations d'ordre	5 000 €
		001 Résultat reporté (excédent)	17 527 €
Dépenses totales d'investissement	80 000 €	Recettes totales d'investissement	80 000 €

La variation du budget primitif 2022 pour cette section n'est pas significative comparée à 2021 car les travaux prévus l'année dernière ont été reportés. L'enveloppe prévisionnelle de travaux, estimée à **75 000 €**, correspond aux frais à engager pour le changement de la chaudière, la réalisation de travaux d'amélioration sur le bâtiment de l'accueil, ainsi que le changement des blocs sanitaires. Les dépenses seront intégralement financées par le budget principal.

IV. GESTION DES AIRES DE CAMPING-CARS

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	24 800 €	70 Produits des services	42 000 €
65 Autres charges de gestion courante	178 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	24 978 €	Recettes réelles de fonctionnement	42 000 €
042 Opérations d'ordre	17 000 €		
002 Résultat reporté (déficit)	22 €		
Dépenses totales de fonctionnement	42 000 €	Recettes totales de fonctionnement	42 000 €

L'année 2022 sera la première année d'exploitation des deux aires de camping-cars situées sur les communes d'Andlau et de Dambach-La-Ville.

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
21 immobilisations corporelles	202 964 €	16 Emprunts et dettes assimilées	516 500 €
Dépenses réelles d'investissement	202 964 €	Recettes réelles d'investissement	516 500 €
041 Opérations patrimoniales	2 200 €	040 Opérations d'ordre	17 000 €
001 Résultat reporté (déficit)	330 536 €	041 Opérations patrimoniales	41 000 €
Dépenses totales d'investissement	535 700 €	Recettes totales d'investissement	535 700 €

Les crédits prévisionnels 2022 correspondent au solde des travaux d'aménagement des deux aires de camping-cars incluant en dépense des restes à réaliser 2021 d'un montant de **151 306,12 €**. Le montant total des travaux d'aménagement étant intégralement financés par une avance remboursable du budget principal d'un montant de **516 500 €**.

V. PARC D'ACTIVITES DU PIEMONTE (ZAE DE BARR)

Le budget primitif 2022 tient compte des ventes de terrains de l'année et du coût des travaux d'aménagement.

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	495 000 €	70 Produits des services	1 832 500 €
65 Autres charges de gestion courante	453 €		
66 Charges Financières	46 500 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	541 953 €	Recettes réelles de fonctionnement	1 832 500 €
042 Opérations d'ordre	1 680 000 €	042 Opérations d'ordre	1 295 000 €
043 Op. d'ordre à l'intérieur de la sect.	46 500 €	043 Op. d'ordre à l'intérieur de la sect.	46 500 €
002 Résultat reporté (déficit)	905 547 €		
Dépenses totales de fonctionnement	3 174 000 €	Recettes totales de fonctionnement	3 174 000 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
16 Emprunts et dettes assimilées	501 000 €	16 Emprunts et dettes assimilées	80 308 €
		27 Autres immobilisations financières	10 000 €
Dépenses réelles d'investissement	501 000 €	Recettes réelles d'investissement	90 308 €
040 Opérations d'ordre	1 295 000 €	040 Opérations d'ordre	1 680 000 €
		001 Résultat reporté (excédent)	25 692 €
Dépenses totales d'investissement	1 796 000 €	Recettes totales d'investissement	1 796 000 €

VI. PARC D'ACTIVITES D'ALSACE CENTRALE (ZA DE BERNSTEIN)

Le budget primitif 2022 prend en compte les travaux à réaliser afin de finaliser le dossier de commercialisation.

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	360 000 €	70 Produits des services	0 €
66 Charges financières	735 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	360 735 €	Recettes réelles de fonctionnement	0 €
042 Opérations d'ordre	6 800 000 €	042 Opérations d'ordre	7 592 000 €
002 Résultat reporté (déficit)	431 265 €		
Dépenses totales de fonctionnement	7 592 000 €	Recettes totales de fonctionnement	7 592 000 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
16 Emprunts et dettes assimilées	0 €	16 Emprunts et dettes assimilées	1 923 084 €
Dépenses réelles d'investissement	0 €	Recettes réelles d'investissement	1 923 084 €
040 Opérations d'ordre	7 592 000 €	040 Opérations d'ordre	6 800 000 €
001 Résultat reporté (déficit)	1 131 084 €		
Dépenses totales d'investissement	8 723 084 €	Recettes totales d'investissement	8 723 084 €

VII. ZONE D'ACTIVITES DU MUCKENTAL OUEST

Le budget primitif 2022 prend en compte la vente des derniers terrains et le coût estimatif de la voirie définitive.

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	300 000 €	70 Produits des services	310 548 €
65 Autres charges de gestion courante	100 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	300 100 €	Recettes réelles de fonctionnement	310 548 €
042 Opérations d'ordre	284 993 €	042 Opérations d'ordre	256 000 €
		002 Résultat reporté (excédent)	18 445 €
Dépenses totales de fonctionnement	584 993 €	Recettes totales de fonctionnement	584 993 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles d'investissement	0 €	Recettes réelles d'investissement	0 €
040 Opérations d'ordre	256 000 €	040 Opérations d'ordre	284 893 €
001 Résultat reporté (déficit)	28 893 €		
Dépenses totales d'investissement	284 893 €	Recettes totales d'investissement	284 893 €

VIII. ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES WASEN - TRANCHE 2

Le budget primitif 2022 présente une estimation du prix d'acquisition des terrains qui seront vendus par la commune de Dambach-La-Ville ainsi que le montant des coûts des travaux d'aménagement.

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	820 000 €	70 Produits des services	0 €
65 Autres charges de gestion courante	500 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	820 500 €	Recettes réelles de fonctionnement	0 €
042 Opérations d'ordre	31 500 €	042 Opérations d'ordre	852 000 €
Dépenses totales de fonctionnement	852 000 €	Recettes totales de fonctionnement	852 000 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
16 Emprunts et dettes assimilées	0 €	16 Emprunts et dettes assimilées	851 922 €
Dépenses réelles d'investissement	0 €	Recettes réelles d'investissement	851 922 €
040 Opérations d'ordre	852 000 €	040 Opérations d'ordre	31 500 €
001 Résultat reporté (déficit)	31 422 €		
Dépenses totales d'investissement	883 411 €	Recettes totales d'investissement	883 422 €

IX. ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU HECKENGARTEN

Le budget primitif 2022 prévoit un coût estimatif pour l'acquisition des terrains qui seront vendus par la commune de Zellwiller et le montant des travaux d'aménagement.

A. INVESTISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	600 000 €	70 Produits des services	0 €
65 Autres charges de gestion courante	900 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	600 900 €	Recettes réelles de fonctionnement	0 €
042 Opérations d'ordre	36 100 €	042 Opérations d'ordre	637 000 €
Dépenses totales de fonctionnement	637 000 €	Recettes totales de fonctionnement	637 000 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
16 Emprunts et dettes assimilées	0 €	16 Emprunts et dettes assimilées	636 909 €
Dépenses réelles d'investissement	0 €	Recettes réelles d'investissement	636 909 €
040 Opérations d'ordre	637 000 €	040 Opérations d'ordre	36 100 €
001 Résultat reporté (déficit)	36 009 €		
Dépenses totales d'investissement	673 009 €	Recettes totales d'investissement	673 009 €

ANNEXE 2 AU RAPPORT N° 008 / 02 / 2022

Budgets primitifs 2022	BUDGET PRINCIPAL	BA REGIE ORDURES MENAGERES	BA AIRE ACCUEIL GENS VOYAGE	BA CAMPINGS	BA AIRES DE CAMPING-CARS	BP CONSOLIDE S/TOTAL 1
Section de fonctionnement						
Recettes réelles	8 899 303 €	2 965 000 €	128 000 €	69 000 €	42 000 €	12 103 303 €
Dépenses réelles	8 298 751 €	2 965 000 €	128 000 €	64 000 €	24 978 €	11 480 729 €
Epargne brute	600 552 €	0 €	0 €	5 000 €	17 022 €	622 574 €
Recettes totales	13 917 541 €	2 965 000 €	128 000 €	69 000 €	42 000 €	17 121 541 €
Dépenses totales	13 917 541 €	2 965 000 €	128 000 €	69 000 €	42 000 €	17 121 541 €
Section d'investissement						
Recettes réelles	979 250 €	5 655 €	17 890 €	75 000 €	516 500 €	1 594 295 €
Dépenses réelles	6 478 040 €	5 655 €	19 000 €	80 000 €	202 964 €	6 785 659 €
Recettes totales	6 598 040 €	5 655 €	19 000 €	80 000 €	535 700 €	7 238 395 €
Dépenses totales	6 598 040 €	5 655 €	19 000 €	80 000 €	535 700 €	7 238 395 €
Recettes totales	20 515 581 €	2 970 655 €	147 000 €	149 000 €	577 700 €	24 359 936 €
Dépenses totales	20 515 581 €	2 970 655 €	147 000 €	149 000 €	577 700 €	24 359 936 €

Budgets primitifs 2022	BA ZAE BARR (PAP)	BA ZA BERNSTEIN (PAAC)	BA ZA MUCKENTAL OUEST	BA ZA WASEN Tranche 2	BA ZA HECKENGARTEN	TOTAL GENERAL DU BP CONSOLIDE
Section de fonctionnement						
Recettes réelles	1 832 500 €		310 545 €			14 246 348 €
Dépenses réelles	541 953 €	360 735 €	300 097 €	820 500 €	600 900 €	14 104 913 €
Epargne brute	1 290 547 €	-360 735 €	10 448 €	-820 500 €	-600 900 €	141 435 €
Recettes totales	3 174 000 €	7 592 000 €	584 993 €	852 000 €	637 000 €	29 961 534 €
Dépenses totales	3 174 000 €	7 592 000 €	584 993 €	852 000 €	637 000 €	29 961 534 €
Section d'investissement						
Recettes réelles	90 308 €	1 923 084 €		851 922 €	636 909 €	5 114 963 €
Dépenses réelles	501 000 €					7 286 659 €
Recettes totales	1 796 000 €	8 723 084 €	284 893 €	883 422 €	673 009 €	19 598 803 €
Dépenses totales	1 796 000 €	8 723 084 €	284 893 €	883 422 €	673 009 €	19 598 803 €
Recettes totales	4 970 000 €	16 315 084 €	869 886 €	1 735 422 €	1 310 009 €	49 560 337 €
Dépenses totales	4 970 000 €	16 315 084 €	896 886 €	1 735 422 €	1 310 009 €	49 560 337 €